

Conseil général

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL

DU 10 OCTOBRE 2011

N° 04 / 2011

Le Président Claude Bürer ouvre la séance à 20h20.

Ordre du jour

1. Appel, assermentation pour la nouvelle législature 2011-2016
2. Approbation du procès-verbal des séances du 13 avril 2011 et du 20 juin 2011
3. Propositions individuelles et pétitions
4. Communications du bureau
5. Communications de la municipalité
6. Elections complémentaires de membres de commissions : finances et gestion
7. Elections complémentaires de représentant(e)s auprès d'associations intercommunales
8. Préavis municipal n° 09/2011 concernant l'octroi de diverses autorisations générales
9. Préavis municipal n° 10/2011 concernant l'arrêté d'imposition communale 2012
10. Divers

1. Appel, assermentation et promotions civiques

Citoyens assermentés le 13.04.2011	36
Citoyens assermentés ce soir	6
Total	42
Citoyens présents ce soir	34
Quorum	14
Majorité pour les voix	18

L'assemblée est valablement constituée et peut délibérer.

Les personnes non assermentées sont les bienvenues, mais elles sont invitées à rester au fond de la salle. Elles ne peuvent ni participer au débat, ni prendre la parole.

Personnes excusées

Mmes et MM. Carden Stephen, Häfliger Stefan, Henriod Michèle, Nicolier Estelle, Stecher Markus, Zanetta Ursula. (+ Pickenhagen Heidemarie, Pickenhagen Wilhelm, Siegfried Corinne, Zanetta Franco = ne sont pas membres du Conseil général pour la nouvelle législature).

2. Approbation des procès-verbaux du 13 avril 2011 et du 20 juin 2011

Le procès-verbal du 13 avril 2011 est adopté à la majorité avec 2 abstentions.

Le procès-verbal du 20 juin 2011 est adopté à la majorité avec 4 abstentions.

3. Propositions individuelles et pétitions

M. Claude Bürer donne lecture d'une lettre de M. et Mme Zanetta qui proposent une décoration différente à l'entrée du village côté Genève. M. Stephan Comminot suggère qu'une commission municipale soit créée afin d'étudier les possibilités d'embellissement du village. Un tout ménage sera distribué prochainement.

4. Communications du bureau

Il n'y a rien de spécial à communiquer.

5. Communications de la Municipalité

M. Stephan Comminot, syndic

Bienvenue au sein de la municipalité

M. Stephan Comminot souhaite la bienvenue à Vincent Quadri au sein de la municipalité. Il s'est déjà activement investi dans son dicastère.

Déchets

Le règlement de la commune devra être refait et le village ne va pas échapper à la taxe au sac. Les containers enterrés existants seront utilisés et équipés de puces pour accueillir les sacs à ordures.

Les règlements du cimetière et de la taxe d'épuration et de la gestion de l'eau

Ces règlements seront prochainement remis à jour et soumis au Conseil général.

STEP

Une des deux pompes a dû être changée. Le budget sera vraisemblablement dépassé.

Commission de naturalisation

La commission est nommée par la municipalité. Elle était composée de : Mmes et M. Ursina Bänziger, Christine Van Lancker, Ursula Zanetta et Johannes Märki. Ces personnes sont à nouveau candidates pour la législature 2011-2016. Une lettre sera prochainement distribuée à tous les membres du Conseil général afin d'inviter ceux qui le désirent à siéger dans cette commission

Accueil des nouveaux citoyens dans la commune

Une séance d'information aura lieu le 2 novembre 2011.

M. Roland Beaud, municipal

Péréquation

M. Beaud présente et commente un tableau concernant le décompte définitif de la péréquation 2010. A ce jour les moyens financiers ont permis à la commune de régler l'ensemble des dépenses. Les emprunts bancaires sont entièrement remboursés. Pour rappel, nous disposons auprès du Crédit Suisse d'un crédit-cadre de CHF 1'500'000.- qui n'a pas été utilisé. L'arrivée de nouveaux habitants dans la commune apporteront de nouvelles rentrées fiscales mais on ne peut pas les quantifier.

Litige avec M. R. Collia

Deux requêtes ont été déposées par M. Raphaël Collia, l'une concernant le bail à loyer et l'autre concernant des dommages et intérêts.

Mme Maria de Matteo, municipale

Brunch de la rentrée

Le brunch a été un beau succès, 160 personnes y ont participé. Mme Maria de Matteo remercie l'Amicale pour l'organisation et la réussite de cette fête.

Fête de la vigne

La commune a participé à la plantation de la vigne du district de Nyon le 2 mai 2009. La première vendange a eu lieu le 24 septembre 2011 sous un soleil radieux.

Fête d'Halloween

Elle aura lieu le 4 novembre 2011 avec le soutien de l'Amicale.

Fête de Noël

Elle est prévue le 17 décembre 2011. Au vu du nombre toujours plus important des habitants, la municipalité prévoit un cocktail dînatoire plutôt qu'un repas traditionnel.

Transport scolaire

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Deux personnes accompagnent encore les enfants de première enfantine dans le bus scolaire, ceci jusqu'aux vacances d'automne. Un merci tout spécial est adressé à Mmes Ursina Bänziger et Ursula Zanetta qui accomplissent cette tâche.

Luc Henriod, municipal

Restaurant "Relais des Chasseurs"

Les nouveaux gérants M. et Mme Kastel sont accueillis et présentés à l'assemblée. La réouverture du restaurant aura lieu demain 11 octobre 2011.

Les travaux extérieurs de rénovation sont prévus pour le printemps 2012.

Bâtiment communal

Le projet a pris un peu de retard. Un rapport complet sera présenté au prochain conseil. Une mise à l'enquête est prévue, dès novembre 2011.

Chemin des écoliers

Ce chemin sera terminé avant l'hiver 2011.

Cimetière

Les travaux prévus pour entourer le cimetière vont bientôt démarrer. Un mur préfabriqué sera posé côté route de la Branvaude et une haie de buis sera plantée côté chemin des Echarpes. 5 places de parc seront aménagées.

Chemins forestiers

Le chemin qui mène au Pont de Grilly est terminé. La réfection du chemin dans la forêt qui mène chez Manor sera bientôt entreprise.

Etude de mobilité

Nous sommes dans l'attente du rapport final.

Vincent Quadri, municipal

Réorganisation de la police 2012

La nouvelle loi sur la police entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2012. Dès cette date, les communes payeront la quasi-totalité de la gendarmerie, c'est pour ces raisons que le canton a fait une bascule de deux points d'impôts au profit des communes. La gendarmerie se concentrera sur les missions de maintien de l'ordre, d'opérations de secours et de prévention. Une nouvelle association a vu le jour AVCD (Association Vaudoise des Communes Déléгатrices) dont le but est de défendre l'intérêt de toutes les communes qui n'ont pas de police municipale et qui vont déléguer leurs compétences au canton.

Le poste de Coppet reste ouvert avec le même nombre de gendarmes.

ORPC

L'ORPC du district de Nyon va s'agrandir en reprenant les 15 communes du district de Morges et d'Aubonne. Une manifestation sera organisée l'année prochaine pour fêter son 50ème anniversaire.

6. Elections complémentaires de membres des commissions : finances et gestion

Pour la commission des finances, est élu : M. Angelo de Matteo
Pour la commission de gestion, est élu : M. Johannes Märki

7. Elections complémentaires de représentant(e)s auprès d'associations intercommunales

ASCOT (Association scolaire intercommunale de Terre Sainte)

Sont élues : Mme Eléonore Beaud, titulaire
Mme Sophie Bertalan, remplaçante

AJET (Association intercommunale du réseau pour l'accueil de jour des enfants de Terre Sainte)

Sont élues : Mme Jennifer Clément, titulaire
Mme Ursina Bänziger, remplaçante

8. Préavis municipal n° 09/2011 concernant l'octroi de diverses autorisations générales

M. Roland Beaud donne quelques informations complémentaires au préavis que chaque conseiller a reçu.

M. Marc Demierre lit le rapport de la commission des finances qui recommande d'accepter le préavis municipal n° 09/2011

Le Conseil général de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 10 octobre 2011 :

vu le préavis n° 09/2011 du 5 septembre 2011 relatif à l'octroi de diverses autorisations générales
ouï le rapport de la commission des finances chargée de son étude
attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour
décide d'adopter les cinq autorisations générales susmentionnées au bénéfice de la municipalité qui resteront valables six mois après la fin de la présente législature.

accepte le préavis municipal n° 09/2011 à la majorité avec 1 abstention.

M. le Président donne lecture d'un extrait de procès-verbal :

Le Conseil général de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 10 octobre 2011 :

vu le préavis n° 09/2011 du 5 septembre 2011 relatif à l'octroi de diverses autorisations générales
ouï le rapport de la commission des finances chargée de son étude
attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour
décide d'adopter les cinq autorisations générales susmentionnées au bénéfice de la municipalité qui resteront valables six mois après la fin de la présente législature.

L'extrait de procès-verbal est accepté à l'unanimité.

9. Préavis municipal n° 10/2011 concernant l'arrêté d'imposition 2012

Chaque conseiller a reçu le préavis pour étude. M. Roland Beaud donne quelques informations complémentaires et répond à quelques questions.

M. Marc Demierre lit le rapport de la commission des finances qui recommande l'adoption du nouveau taux d'imposition de la commune à 61 %.

Le Conseil général de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 10 octobre 2011 :

vu Le préavis municipal n° 10/2011 du 5 septembre 2011 concernant l'arrêté d'imposition 2012
attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour
ouï le rapport de la commission des finances
décide d'accepter l'arrêté d'imposition communal 2012 tel que proposé
accepte le préavis municipal à la majorité, cinq voix le refusent et une abstention.

M. le Président donne lecture d'un extrait de procès-verbal :

Le Conseil général de Chavannes-des-Bois, dans sa séance du 10 octobre 2011 :

vu Le préavis municipal n° 10/2011 du 5 septembre 2011 concernant l'arrêté d'imposition 2012
attendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour
ouï le rapport de la commission des finances
décide d'accepter l'arrêté d'imposition communal 2012 tel que proposé

L'extrait de procès-verbal est accepté à la majorité avec trois abstentions.

10. Divers

Site Internet de la commune

M. Claude Bürer présente M. Jean-Luc Ray, webmaster, responsable du site de notre commune. Les procès-verbaux des séances du Conseil général ainsi que les extraits de préavis peuvent être consultés sur le site de Chavannes-des-Bois à partir de 2010.

Eau de Chavannes-des-Bois

Un phénomène dit "de l'eau brune" dû à la sécheresse est apparu dans les canalisations de notre commune. Mais actuellement tout est en ordre et chacun peut boire de l'eau sans aucun problème.

Prochain conseil

Est prévu lundi 19 décembre 2011.

La séance est levée à 22h.00.

L'assemblée est cordialement invitée à boire le verre de l'amitié au restaurant "Relais des Chasseurs", en passant par le chemin des écoliers

Conseil général de Chavannes-des-Bois

Le Président

La Secrétaire

Claude Bürer

Marie-Thérèse Ramseyer

Annexe : Liste de la composition du bureau et des membres des commissions de la commune